



Rapport d'activité 2008

Rapport moral, de gestion, et d'activité



Sommaire

Présentation de l’ALE	3
Historique.....	3
Organisation des instances exécutives	4
Composition de l’équipe.....	6
Missions	6
Actions auprès des particuliers.....	7
L’Espace Info Energie	7
Organisation de l’Espace Info Energie	7
Présence lors de manifestations	8
L’animation du territoire.....	9
Actions auprès des collectivités.....	10
« Diagnostic Énergie » du territoire	10
Diagnostics énergétiques simplifiés	10
Accompagnement technique sur des projets – avis techniques.....	10
Accompagnement de projet – Campagne Display.....	11
Table ronde sur l’Éclairage Public.....	11
Accompagnement de projets : Agenda 21 et Plan Climat-Énergie communautaires	12
Base de données « Efficacité énergétique et éco-construction »	12
Communication	13
De nouveaux outils.....	13
Diffusion de l’information	15
Bilan financier	16
Ressources	16
Allocation des ressources.....	17

Présentation de l'ALE

Arc de Seine Énergie est une association loi 1901 dont le rôle est de promouvoir l'efficacité énergétique, la maîtrise des consommations et les énergies renouvelables sur les cinq villes du territoire de la Communauté d'Agglomération Arc de Seine : Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Vanves et Ville d'Avray. Véritable outil de proximité, elle est au service des particuliers comme des professionnels situés sur son territoire d'intervention.

L'ALE est hébergée dans les locaux de la Maison de la Nature, structure d'éducation à l'environnement de la Communauté d'agglomération.

Historique

Depuis plusieurs années la Communauté d'agglomération Arc de Seine mène une politique ambitieuse et volontariste de développement durable. La prise de la compétence « maîtrise de la demande en énergie » avec la loi d'orientation sur l'énergie du 13 juillet 2005 l'a amenée à également orienter son action vers les problématiques énergétiques.

En 2005, un Relais Info→Énergie est ouvert à la Maison de la Nature, avec des permanences assurées dans les 5 villes.



En mars 2007, la Communauté d'Agglomération crée une subvention à destination des particuliers souhaitant installer des équipements fonctionnant avec des énergies renouvelables.

La même année, dans le cadre du programme européen « Énergie Intelligente – Europe » de l'EACI, l'Union Européenne retient le dossier présenté par Arc de Seine visant la création d'une Agence Locale de l'Énergie sur son territoire.

2008 est une année clé pour l'engagement de la Communauté d'Agglomération en faveur du développement durable : parallèlement au lancement de son Agenda 21, elle crée officiellement son Agence Locale de l'Énergie, en collaboration avec l'Office Public d'Habitat Arc de Seine Habitat.



REGIONALNA ENERGETSKA AGENCIJA
NORTH-WEST CROATIA
SÉNERGIJAZAGABNE PRIVATNE
REGIONAL ENERGY AGENCY

Arc de Seine Énergie bénéficie du soutien financier de la Communauté d'agglomération et de l'Union Européenne : l'association a été créée dans le cadre du programme européen « Énergie Intelligente – Europe » de l'Agence Exécutive pour la Compétitivité et l'Innovation (EACI). Ce programme est l'outil de l'Union Européenne pour mettre en place des actions visant à améliorer les conditions du marché de l'énergie pour économiser l'énergie, encourager le développement des énergies renouvelables, et nous mener vers une politique européenne « d'énergie intelligente ».

A ce titre, l'EACI encourage la création d'agences locales et régionales de l'énergie en finançant les projets sur trois ans, ces agences représentant d'importants outils d'intervention locale.

Arc de Seine Énergie fait ainsi partie d'un consortium européen coordonné par REGEA, l'Agence Régionale de l'Énergie de la Circonscription de Zagreb et de la Région Nord-ouest de la Croatie.

Comme toutes les agences créées dans le cadre du programme européen SAVE, puis Energie-Intelligente Europe, Arc de Seine Énergie est intégrée au réseau FLAME, la Fédération des Agences Locales de Maitrise de l'Energie en France.



L'agence MVE (Maîtrisez Votre Energie – ALE de Montreuil, Vincennes, Bagnolet et Bondy) a assuré le parrainage de notre agence au titre du projet européen. MVE a accompagné l'association dans sa mise en place et ses démarches administratives ; elle a notamment accueilli une délégation d'élus de la Communauté d'Agglomération Arc de Seine peu avant la création de l'Agence, afin de présenter ses missions et activités, et d'échanger sur le fonctionnement de telles structures.

Arc de Seine Énergie a ainsi bénéficié de l'expérience et des conseils précieux du directeur de l'ALE et de son équipe tout au long de sa création et de son installation.

Organisation des instances exécutives

En 2008, le Conseil d'Administration et le Bureau étaient composés ainsi :

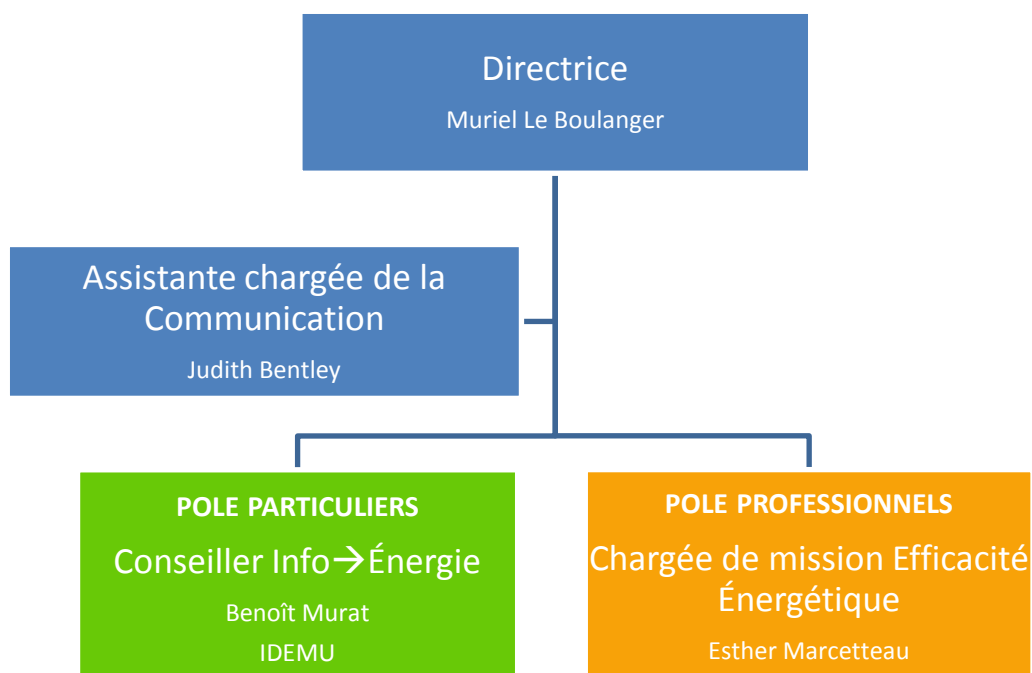
- Président : André Santini, représentant la Communauté d'Agglomération Arc de Seine : *président de la Communauté d'agglomération Arc de Seine, Maire d'Issy-les-Moulineaux et Secrétaire d'État chargé de la Fonction publique.*
- Vice-président : Hervé Marseille, représentant Arc de Seine : *Vice-président de la Communauté d'agglomération Arc de Seine, Vice-président du Conseil Général des Hauts-de-Seine, Maire de Meudon.*
- Trésorier : Bernard Gauducheau, représentant Arc de Seine : *Vice-président de la Communauté d'agglomération Arc de Seine chargé du développement durable, de l'environnement et de l'espace public, Maire de Vanves.*

- Secrétaire : Gérard Martin, représentant l'Office Public d'Habitat Arc de Seine Habitat : *Vice-Président de l'OPH Arc de Seine Habitat*.

Les membres de l'association se répartissent en deux collèges : le collège des collectivités, et le collège des membres adhérents.

En 2008, l'association a adopté un fonctionnement provisoire suite à sa création avec un Conseil d'administration restreint composé de la Communauté d'Agglomération Arc de Seine (3 représentants), et de l'OPH Arc de Seine Habitat (1 représentant). Un appel à adhésion lancé à l'été 2008 a permis d'accueillir de nouveaux membres : au 31 décembre, l'association comptait en effet 14 membres, issus d'organismes divers (entreprises, bailleurs sociaux, associations professionnelles, associations de consommateurs, fournisseurs d'énergie). L'assemblée générale qui permettra d'élire le Conseil d'Administration définitif de l'association se tiendra début 2009.

Composition de l'équipe



Missions

L'agence accompagne les demandeurs dans leurs démarches et fournit des conseils neutres et objectifs. Elle a également pour mission d'animer le territoire sur les questions liées à l'énergie. S'adresse aux particuliers et aux professionnels du territoire.

- Les professionnels :

Elle propose des services tels que le conseil et l'accompagnement technique. Elle organise des événements autour des thématiques de l'énergie et de l'éco-construction : visites de sites exemplaires, conférences...

Public : collectivités, bailleurs sociaux publics et privés, artisans, PME, localisés sur le territoire d'Arc de Seine.

- Les particuliers :

Au sein de l'Espace Info→Énergie, le Conseiller Info→Énergie (CIE) conseille les particuliers, les accompagne dans leurs projets, les informe sur les aides financières existantes, et les aide dans leurs démarches pour les obtenir. Il organise régulièrement des visites d'installations remarquables. Public : particuliers, copropriétés situés sur le territoire d'Arc de Seine. En fonction des interventions, les artisans et PME peuvent bénéficier des conseils de l'EIE.

L'Espace Info→Énergie est porté par l'association IDEMU et financé conjointement par l'ALE et par l'ADEME.

Actions auprès des particuliers

L'Espace Info Energie

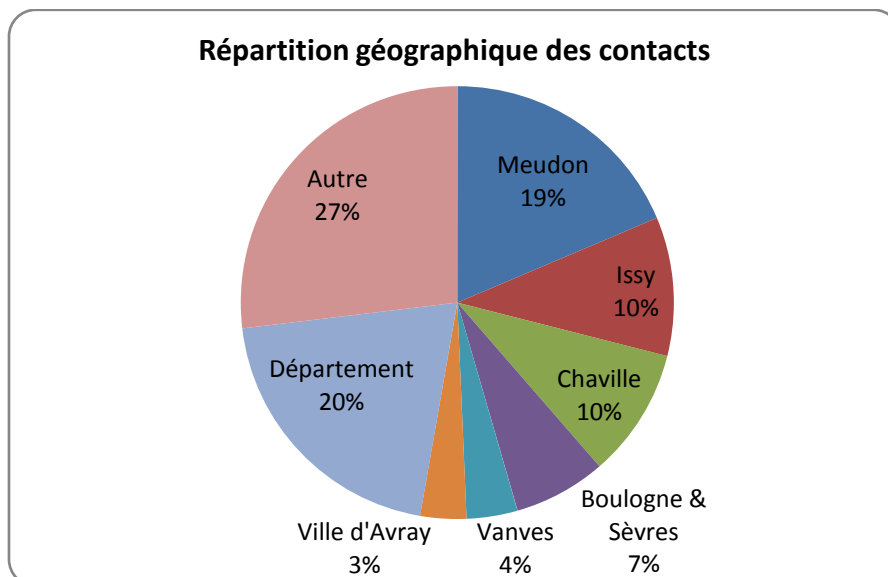
L'Espace Info→Énergie (EIE) fait partie d'un un réseau d'information et de conseil de proximité sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables mis en place par l'ADEME, en collaboration avec les autorités locales. L'EIE est destiné à dispenser aux particuliers et aux très petites entreprises des conseils neutres, personnalisés et gratuits sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables, et à animer le territoire sur ces questions.

Un accord tripartite entre la communauté d'agglomération Arc de Seine, l'Institut de l'Écologie en Milieu Urbain (IDEMU) qui est l'association porteuse des Espaces Info Energie sur les Hauts de Seine, et l'ADEME a permis, en août 2007, de reprendre le partenariat engagé avant par Partenaires pour la ville Boucle Nord Seine (PPV BNS).

L'espace Info→Énergie a ensuite été rattaché à l'Agence Locale de l'Énergie à compter de la création de cette dernière, au printemps 2008.

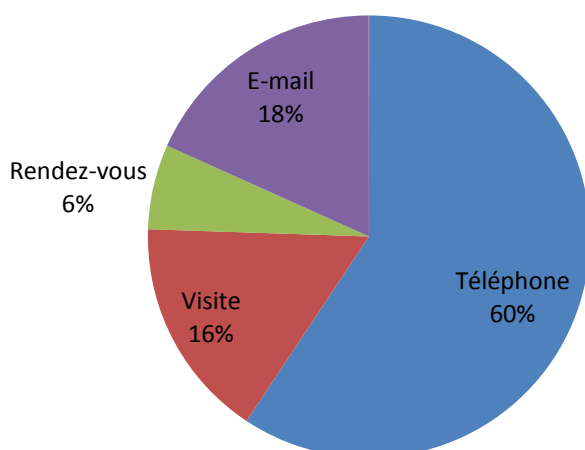
Organisation de l'Espace Info Energie

Sur l'année 2008, le conseiller info énergie a renseigné 290 personnes, dont 46 % provenant du territoire de l'Arc de Seine. Il est à noter que 20% de ces contacts provenaient du reste du département des Hauts de Seine.



Les personnes renseignées l'ont été sous la forme de conseils personnalisés, par mail, téléphone, ou rendez-vous physique. On a pu constater que le téléphone est le moyen de renseignement le plus fréquent, et bien entendu le plus pratique.

Répartition des modes de contacts personnalisés



En effet, afin d'assurer ses missions au plus près des habitants, le conseiller info énergie tient des **permanences locales** dans les 5 villes du territoire (généralement à l'hôtel de ville, à proximité du service de l'urbanisme), ainsi qu'à l'ALE, au sein de la Maison de la Nature.

La fréquence de ces permanences est assez soutenue, à raison d'une journée toutes les deux semaines dans chaque ville (à l'exception de Ville d'Avray, ½ journée), et d'une après-midi par semaine à la Maison de la Nature, le mercredi après-midi (jour d'ouverture de la structure).

Les termes abordés concernent aussi bien les énergies renouvelables (eau chaude sanitaire principalement, et photovoltaïque raccordé au réseau), que le chauffage (pompes à chaleur et gaz majoritairement), et le bâtiment (isolation).

Présence lors de manifestations

En 2008, l'Agence Locale de l'Energie a participé en tant qu'Espace Info Energie à plusieurs manifestations locales.

L'EIE a ainsi tenu un stand conjoint avec la Communauté d'Agglomération Arc de Seine à l'occasion des journées du printemps d'Yves Rocher, à proximité du siège de la société basée à Issy-les-Moulineaux. Cette journée avait vocation à accueillir les habitants et salariés du quartier et d'ailleurs sur les stands de commerçants et associations locales agissant en faveur de l'environnement. L'objectif de la journée était l'animation du quartier d'affaires du Val de Seine autour de la thématique du développement durable.

L'ALE a également participé aux forums des associations de plusieurs villes du territoire (Issy-les-Moulineaux, Meudon, Vanves), en tenant un stand conjoint avec les services de l'Arc de Seine ; ces prises de contact ont permis de faire connaître les différentes missions de l'ALE et plus spécifiquement de l'Espace Info Energie.

Ces différentes manifestations ont permis à l'ALE de toucher une centaine de personnes.

L'animation du territoire

L'Agence Locale de l'Energie, et plus particulièrement le Conseiller Info→Énergie, a aussi pour rôle d'animer le territoire sur les thématiques liées à l'énergie, avec des visites de sites, des conférences-débat etc...

Il est à noter que le reste de l'équipe de l'Agence participe également de manière directe ou indirecte à certaines de ces actions d'animation du territoire.

Cette année, le secteur « événementiel » de l'Espace Info→Énergie a démarré son activité avec la mise en place de « visites solaires », en lien avec le programme de la Maison de la Nature, et avec la subvention « énergies renouvelables » d'Arc de Seine afin d'assurer sa promotion, et de suivre les réalisations de ses bénéficiaires.

Une première visite a été organisée en 2008 : elle a porté sur deux avec la visite de deux maisons exemplaires (solaire thermique pour l'une photovoltaïque pour l'autre complété par des techniques variées d'éco-construction) le 15 novembre à Vanves.



Les 2 propriétaires, qui ont chacun bénéficié de la subvention d'Arc de Seine pour leurs installations solaires, ont partagé leur expérience avec une quinzaine de visiteurs, tous habitants du territoire et désireux d'en savoir plus pour éventuellement se lancer à leur tour dans l'aventure.

La grande implication des deux propriétaires a grandement contribué au succès de la visite, qui a réuni 12 personnes intéressées.

A l'occasion de la Semaine du Développement Durable 2008, la directrice de l'ALE a participé, en collaboration avec deux collègues de la Communauté d'Agglomération, à une intervention sur le développement durable devant 3 classes de lycéens du Lycée Rabelais de Meudon. Cette intervention a permis de toucher près de 80 élèves.

Actions auprès des collectivités

« Diagnostic Énergie » du territoire

Ce diagnostic constitue un état des lieux du territoire dans le domaine de l'énergie et de la qualité environnementale du bâti.

Pour l'ALE nouvellement créée, la réalisation de ce diagnostic lui permet d'identifier les politiques de l'énergie en place, les différents acteurs du territoire dans ces domaines, leurs missions et champs d'intervention, leurs réalisations, leurs projets, et les interactions qu'ils peuvent avoir entre eux.

Il s'agit ainsi que faire un état des lieux des atouts, potentialités et domaines de progression de chacun, pour permettre à l'ALE d'affiner son champ d'intervention à adapter en fonction des acteurs.

Diagnostiques énergétiques simplifiés

Un bilan énergétique simplifié étudie la performance énergétique d'un bâtiment. Il doit porter à la connaissance du lecteur :

- La composition de l'enveloppe (notamment l'isolation), les équipements présents, le comportement des usagers, etc.
- Les points faibles et les atouts énergétiques du bâtiment
- L'état de la consommation des fluides
- Les préconisations d'amélioration énergétique

Dans le cadre du partenariat établi avec la Communauté d'agglomération, l'ALE a réalisé deux bilans énergétiques simplifiés :

→ La Maison de la Nature : cette structure d'éducation à l'environnement accueille les bureaux de l'ALE. Un suivi des consommations est en cours de réalisation par l'agence.

→ Le conservatoire Niedermayer : le diagnostic a été réalisé sur tous les postes de consommation. Un ensemble de préconisations : chauffage, éclairage, comportements, bureautique, ont été présentées et remises à la Communauté d'Agglomération. Il lui appartiendra de mettre en œuvre tout ou partie de ces préconisations.

Par ailleurs, un outil de suivi des consommations de fluides a été mis en place et transmis à la Communauté d'Agglomération. Un agent a été formé à cet outil. L'agence restera toutefois présente dans un premier temps pour aider à analyser les bilans annuels.

Accompagnement technique sur des projets – avis techniques

L'ALE se veut un outil de conseil de proximité neutre à destination des acteurs locaux. Elle commence à être reconnue comme telle à travers la sollicitation de quelques avis techniques sur des projets de construction. Elle rédige alors un rapport d'aide à la décision : état actuel de la réglementation, outils d'incitation (certifications/labellisations – recommandation BBC), benchmark HOE sur le type de bâtiments concernés, évolution future de la réglementation.

- Conservatoire de Vanves (Communauté d'Agglomération Arc de Seine)
- Crèche basse consommation (Ville d'Avray)

Accompagnement de projet – Campagne Display

La campagne européenne Display® encourage les autorités locales à rendre lisibles et visibles les performances énergétiques et environnementales de leurs bâtiments. Pour cela elle utilise le modèle de l'étiquette énergie des appareils électroménagers, également présent dans les DPE (Diagnostics de Performance Energétique). La campagne prévoit également d'accompagner cet affichage par des actions de sensibilisation des usagers, afin d'associer maîtres d'ouvrages et usagers dans une démarche commune de diminution des consommations énergétiques du bâtiment, en visant la classe A de l'étiquette énergie.

L'ALE a réalisé le travail préliminaire à la mise en route de la campagne Display® : récolte des informations nécessaires pour l'engagement des communes et préparation d'un document récapitulatif.

Il reste maintenant à encourager les collectivités à adhérer à la charte Display et à s'engager dans la campagne en s'appuyant sur l'Agence.

Table ronde sur l'Éclairage Public

Le 16 décembre 2008, l'ALE a organisé et animé sa première table ronde : « *Eclairer la ville : quelles solutions performantes ?* ». L'objectif était de revenir sur les enjeux majeurs de l'éclairage public (efficacité énergétique, impact financier et environnemental...) pour aider les décideurs du territoire dans leurs choix.



Six intervenants de qualité, issus de structures diverses (associations, syndicat d'éclairage, entrepreneurs...) ont accepté de s'asseoir autour de la table ; une vingtaine de participants (principalement des techniciens) ont pu profiter de leurs exposés et de leurs échanges.

Si la mobilisation n'a pas été aussi importante qu'escompté, la qualité des échanges et des interventions a recueilli la satisfaction du public présent, qui s'est dit intéressé par le renouvellement de telles initiatives.

Accompagnement de projets : Agenda 21 et Plan Climat-Énergie communautaires

L'Agence a été associée aux premières réflexions engagées par la Communauté d'Agglomération sur l'élaboration de son Agenda 21 communautaire et de son volet Énergie-Climat, qui prendra la forme d'un Plan Climat-Énergie Territorial. Elle a ainsi participé à l'élaboration de certains cahiers des charges, et participe aux différents Comités de Pilotage de ces démarches.

Base de données « Efficacité énergétique et éco-construction »

Une base de données des bâtiments exemplaires du territoire est en cours de réalisation. Elle recense les opérations et les bâtiments exemplaires existants.

Elle est complétée par des fiches référence classées par thèmes :

- Construction exemplaire
- Rénovation exemplaire
- Opération exemplaire
- Matériaux / techniques / équipements

Ces fiches ont pour objectif la diffusion de bonnes pratiques sur le territoire et au-delà grâce au retour d'expérience positif des projets finis.

Une base de fiches techniques sur ces bâtiments est en cours de réalisation également.

Communication

De nouveaux outils

Année de mise en route oblige, l'ALE a mis en place ses premiers outils de communication opérationnels.

- La charte graphique : logo, identité visuelle, papeterie, cartes de visite et PowerPoint



- La plaquette institutionnelle qui présente l'agence et ses activités vers les professionnels et les particuliers.



- Le site Internet temporaire sur lequel l'internaute peut trouver toutes les informations de base dont il pourrait avoir besoin. Ce site précède le site définitif, en cours de création et implémentation.



- Quatre panneaux de présentation de l'Agence, et de ses activités et une paire de winflags® (qui pourront être réutilisés lors des différents événementiels auxquels participera l'ALE) réalisés avec la collaboration d'Arc de Seine.

- Un centre de ressources documentaires : achat des premiers ouvrages de références et DVD sur les thématiques de l'énergie et de la construction respectueuse de l'environnement et énergétiquement efficace. Les DVD pourront faire l'objet de projections gratuites associées à des conférences ou des débats.

Diffusion de l'information

L'ALE travaille en collaboration avec la Maison de la Nature pour diffuser ses activités d'animation du territoire : celles-ci sont ainsi inscrites dans chaque programme d'activités de la maison de la Nature (3 programmes par an).

Par ailleurs, l'ALE est associée à la Communauté d'Agglomération pour participer à son dossier de presse mensuel, qui est ensuite diffusé aux 5 villes du territoire pour publication des informations dans les journaux municipaux.



Arc de Seine Énergie : Une agence locale de l'énergie pour le territoire

Nouvelle venue dans le paysage local, Arc de Seine Énergie est l'agence locale de maîtrise de l'énergie (ALE) du territoire de la communauté d'agglomération. Véritable outil de proximité au service d'une gestion plus rationnelle des énergies, elle sera inaugurée à l'automne prochain.

Créée au printemps 2008, cette structure a vocation à orienter le réferent pour tout ce qui a trait à la gestion de l'énergie sur le territoire de la communauté d'agglomération. L'agence locale de l'énergie (ALE) est une association qui a pour mission d'informer, de conseiller et de sensibiliser sur des sujets comme les économies d'énergie, l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables ou encore l'éco-construction. Elle s'adresse aux particuliers, aux administrations et aux professionnels situés sur les cinq communes d'Arc de Seine.

La communauté d'agglomération n'est pas à son coup d'essai. Le mouvement a été initié par la création, en septembre 2005, du Relais Info Énergie. La deuxième étape s'est concrétisée en 2007 avec la mise en place d'un dispositif dédié aux particuliers en faveur des énergies renouvelables.

L'ALE a été créée dans le cadre du programme européen « Énergies intelligentes - Europe 2020 ». Ce programme encourage et finance la création de nouvelles agences locales de maîtrise de l'énergie au sein de l'Union Européenne, et favorise leur coopération. La communauté d'agglomération et l'office public d'habitat Arc de Seine Habitat sont les deux principaux fondateurs d'Arc de Seine Énergie. Cette association loi 1901 a but non lucratif fait partie d'un réseau d'environ 200 agences en Europe qui agissent localement à la préservation globale de notre environnement. En France, il existe une vingtaine d'ALE. Motivées par la FALME (Fédération des Agences Locales de Maîtrise de l'Énergie), qui constituent un important réseau d'échanges et d'appartenance.

Arc de Seine Énergie se veut aussi un lieu d'échange entre tous les acteurs particuliers, artisans, PME et administrations. En parallèle de l'expertise conseil, elle organise des animations, des visites d'installations et de sites innovants, des conférences et des actions de sensibilisation. Arc de Seine Énergie sera inaugurée à la Maison de la Nature à l'automne 2008.

« Arc de Seine Énergie est née de la volonté de développer une politique locale volontaire visant à maîtriser les énergies sur son territoire. »

Comment diminuer votre facture énergétique ?

ARC DE SEINE VOUS CONSEILLE ET VOUS ACCOMPAGNE POUR DIMINUER DURABLEMENT LE MONTANT DE VOTRE FACTURE ÉNERGÉTIQUE.

Vous voulez diminuer le montant de vos dépenses d'énergie ? Plusieurs solutions s'offrent à vous. D'abord, vérifiez quelques actions : achetez des équipements électroménagers à faible consommation, éteignez la lumière quand vous quittez une pièce, mettez un couvercle sur la casserole... D'autres solutions plus efficaces vous permettent de réaliser davantage d'économies. Vous pouvez par exemple utiliser les énergies renouvelables (solaire, vent, eau...), elles sont gratuites, inépuisables, et non polluantes ! Elles vous permettent ainsi de limiter le recours aux énergies fossiles, à l'origine de gaz à effet de serre et de pollution.

La communauté d'agglomération vous encourage à utiliser ces énergies alternatives. Arc de Seine finance en effet 50% (plafonné) du coût de main-d'œuvre de vos travaux si vous êtes propriétaire de votre logement, que ces travaux soient réalisés sur votre résidence principale, et qu'ils concernent au moins l'installation de l'un de ces quatre types d'équipements : le chauffage au sol individuel, le système solaire combiné, les capteurs solaires photovoltaïques, les pompes à chaleur géothermiques qui s'appuient sur capteurs verticaux ou horizontaux. Vous devez également faire appel à une entreprise labellisée et utiliser du matériel certifié. Ce dispositif peut compléter les différents aides financières existantes : crédit d'impôt, subvention de la Région Île-de-France et de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (sous certaines conditions).

Le conseiller Info Énergie est à votre disposition pour vous aider à définir tous vos projets et vous accompagner, sur l'isolation, l'habitat, le chauffage et l'eau chaude sanitaire, les énergies renouvelables, la maîtrise de votre consommation d'électricité ou la mobilité écoresponsable. Il peut aussi vous fournir la liste des entreprises labellisées, des matériaux certifiés, et vous renseigner sur les autres aides possibles. Il tient des permanences toutes les deux semaines dans chacune des cinq mairies du territoire, ainsi qu'à la Maison de la Nature.

CONTACT
N° vert : 0 800 10 10 21
infoenergie@agqlo-arcdeSeine.fr
En mairie les 6 et 23 septembre, les 7 et 21 octobre de 13h30 à 17h30 (salles des permanences)

Chloroville, septembre 2008

Infos

> Permanences du conseiller info énergie

Le conseiller info énergie vous accompagne dans vos projets (habitat, chauffage et eau chaude sanitaire, énergies renouvelables, maîtrise de la consommation d'électricité...). Il tiendra ses prochaines permanences à la mairie de Chaville les **LUNDIS 10 ET 24 NOVEMBRE**, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Vous pouvez prendre rendez-vous en appelant le n° vert 0800 10 10 21. Vous pouvez également poser vos questions par mail infoenergie@agqlo-arcdeSeine.fr

Chaville Magazine, novembre 2008

Bilan financier

Les comptes ont été établis en respect du plan comptable général.

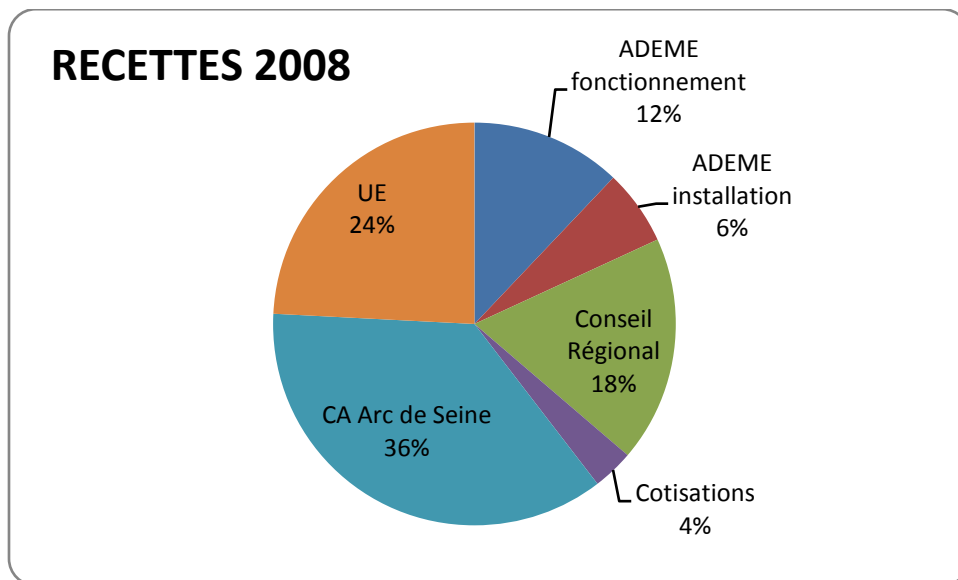
Ressources

L'Agence a reçu des subventions de fonctionnement de la part de :

- La Communauté d'Agglomération Arc de Seine
- Le Conseil Régional d'Ile de France
- L'ADEME (délégation régionale Ile de France)
- L'Union Européenne (via l'EACI)

L'ensemble de ces subventions acceptées représentent (hors cotisations) : 160 000 €, dont 87 000€ restaient à recevoir au 31 décembre 2008 (soit 52.58% des recettes 2008).

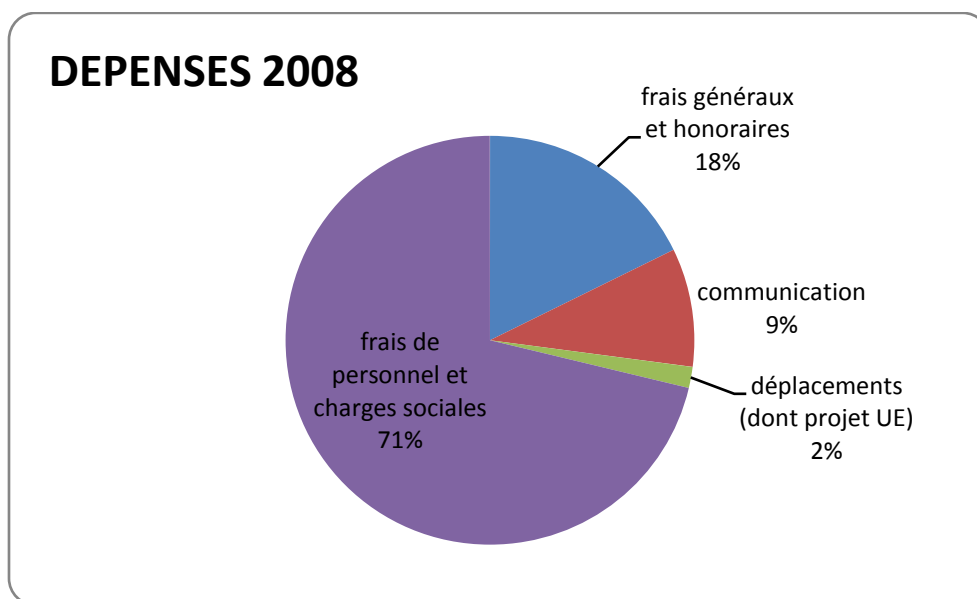
A ces ressources s'ajoutent 5450€ d'adhésion de collectivités, d'entreprises et d'associations.



Ces différentes subventions avaient pour objectif de soutenir le fonctionnement général de l'agence, et plus particulièrement :

- ses actions en direction des collectivités territoriales (accompagnement de projets, suivi des consommations et bilans énergétiques dans certains bâtiments publics, animation du territoire)
- ses actions en direction des autres acteurs du territoire (habitat principalement)
- la mise en place des premiers outils de communication, et début de constitution d'un centre de ressources (non éligible par l'ADEME)
- ses missions de conseil Info→Energie auprès des habitants du territoire et les animations en direction du grand public (non éligible par l'ADEME : contrat EIE porté par l'association IDEMU et déjà subventionné par l'ADEME).

Allocation des ressources



Les immobilisations (logiciels, ordinateurs, mobilier...) figurant à l'actif du bilan s'élèvent à 18 592 €. L'ADEME a versé une aide de 10 000€ pour l'installation de l'agence.

Les frais de personnel et de mise à disposition représentent le poste le plus important, avec 71% des dépenses (98 343 €). L'agence compte en effet deux personnes qui ont été recrutées en tant que salariées, et deux personnes mises à disposition à temps plein.

Les frais relatifs à la communication ont été particulièrement importants pour cette première année en raison de la mise en place des premiers outils de communication, qui ont notamment nécessité de faire appel à un bureau de communication qui a élaboré notre logo, notre charte graphique ainsi que notre plaquette institutionnelle.

Les frais de déplacement s'élèvent à 2 308,33 € et incluent les déplacements au titre du projet européen, et notamment le séjour chez nos partenaires croates, marquant officiellement le lancement du projet européen de création de nos deux agences.

La dotation aux amortissements 2008 s'élève à 1 540 € certains investissements ayant été décalés à la fin de l'année.

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2008 font ressortir un excédent de 34 425,54 €.

Arc de Seine Énergie – Agence Locale de l'Énergie

www.arcdeseine-energie.fr

- **Professionnels :**

Téléphone : 01 45 34 26 52

Email : contact@arcdeseine-energie.fr

- **Particuliers :**

Téléphone :  **N° Vert 0 800 10 10 21**
APPEL GRATUIT

E-mail : infoenergie@arcdeseine-energie.fr

14 ruelle des Ménagères
92190 Meudon